Bio – Pierre-Luc Cyr

J'ai découvert l'agilité canine en 1999 avec toute ma famille. Ce qui était au départ une activité familiale est rapidement devenu une passion qui m'accompagne depuis plus de 25 ans.

Membre de l'AAC depuis 2008 et juge depuis 2009, j'ai eu l'occasion de vivre l'agilité sous plusieurs angles : compétiteur, entraîneur, juge et organisateur. J'ai entraîné neuf chiens de différentes races et participé à huit compétitions internationales réparties sur trois événements différents.

Je suis également propriétaire de Professionnel Légitime Canin, une école d'entraînement située à Rougemont. Depuis 2013, j'organise régulièrement des compétitions AAC et j'accompagne des équipes de tous les niveaux.

Le développement de la relève et l'implication des jeunes manieurs me tiennent particulièrement à cœur. Ayant moi-même découvert l'agilité en famille, je souhaite encourager les jeunes à découvrir notre sport et à y développer leur passion.

En 2026, j'ai eu le privilège de présider le comité organisateur des Championnats nationaux AAC à Brome, réunissant près de 480 chiens. Cette expérience a renforcé ma conviction qu'il est essentiel de préserver un championnat national rassembleur, tout en trouvant des solutions durables pour soutenir les clubs organisateurs.

Je crois que l'AAC doit représenter tous les passionnés d'agilité, de ceux qui pratiquent pour le plaisir jusqu'à ceux qui aspirent à compétitionner à l'international. Nos objectifs peuvent différer, mais nous partageons une passion commune. Nous devons trouver des compromis qui permettent à chacun d'y trouver sa place.

Comme directeur du Québec, je souhaite favoriser une communication transparente, défendre les intérêts des membres et contribuer à une AAC inclusive, collaborative et tournée vers l'avenir.